

# ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE NESLES-LA-VALLEE

REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION ET DE CONCERTATION N°2

**LE VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018 A 19H30**



Mesdames, Messieurs,

Au mois de décembre 2016, vous étiez conviés à participer à une première réunion publique d'information permettant de vous présenter les résultats des deux premières phases d'élaboration de notre plan local d'urbanisme (PLU), composées du diagnostic territorial, de l'analyse de l'état initial de l'environnement et du projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Cette première étape de concertation a permis d'échanger sur les grands objectifs de notre commune à un horizon de 15 ans, notamment en matière d'aménagement et de cadre de vie rural, de perspectives démographique et économique, d'offre en services et en équipements collectifs et de gestion des ressources naturelles et agricoles.

Forte de ces échanges et de la consultation des institutions compétentes (services de l'Etat, parc naturel régional, chambre d'agriculture, architecte des bâtiments de France,...) la commission urbanisme, composée d'élus communaux et du bureau d'études Deltys Aménagement, a engagé au cours de ces derniers mois la traduction réglementaire du PLU, permettant ainsi la réalisation des orientations d'aménagement et de programmation (OAP), l'élaboration de plans de zonage établissant la typologie et la constructibilité des zones de notre commune, ainsi que la rédaction de règlements d'occupation du sol.

A ce titre, nous vous invitons à une seconde réunion publique pour vous présenter ces travaux préalables à la finalisation du PLU. Cette réunion se tiendra :

**Le vendredi 30 novembre 2018 à 19h30 au foyer rural de Nesles-la-Vallée.**

Venez nombreux afin d'échanger remarques et propositions quant au futur de notre lieu de vie. Nous serons bien entendu présents pour répondre à vos remarques et questions.

Philippe GUEROUT  
Maire de Nesles-la-Vallée